



# ACADÉMIE DE NORMANDIE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Délégation académique à l'Action Culturelle

APPEL A CANDIDATURE

PROFESSEUR-RELAIS

SERVICE EDUCATIF DES ARCHIVES DEPARTEMENTALES DE L'EURE

## **Les candidatures de professeurs d'histoire-géographie ou lettres-histoire géographie seront prioritairement étudiées.**

Le professeur relais est un professeur tout particulièrement reconnu pour ses compétences professionnelles. Il peut enseigner en collège ou en lycée, général, technologique ou professionnel.

Il doit faire preuve d'un fort intérêt pour les problématiques liées à l'éducation artistique et culturelle, en particulier dans le cadre de la mise en œuvre progressive du PEAC tout au long du parcours de l'élève.

Une expérience dans la conception de projets pédagogiques ainsi que des compétences dans la mutualisation de ressources culturelles constituent des atouts nécessaires.

Le professeur exercera sa mission de professeur-relais en service éducatif auprès des archives départementales de l'Eure. Il travaillera en étroite collaboration avec l'équipe chargée de l'action culturelle et éducative de la structure, la DAAC, le référent académique mémoire et citoyenneté, et le cas échéant les IA-IPR histoire-géographie et IEN-EG lettres histoire géographie. Il est attendu du professeur-relais **une solide expérience en matière de projets interdisciplinaires**. Il devra par ailleurs posséder une aptitude à l'exploitation numérique des ressources.

Pour remplir au mieux l'ensemble des missions présentées ci-dessous, le professeur-relais devra faire preuve d'une bonne capacité à travailler en équipe ainsi que de qualités d'écoute, d'ouverture, d'organisation et de communication.

- Conseiller de façon personnalisée les professeurs désireux de préparer une visite de classe, et accompagner les projets pédagogiques menés par les enseignants,
- En lien avec le service des publics, élaborer des outils pédagogiques à destination des enseignants, articulés aux ressources de la structure et s'appuyant sur les programmes scolaires et les enjeux et objectifs poursuivis par l'éducation artistique et culturelle (Charte EAC) Accorder toute son importance à **l'élaboration de pistes interdisciplinaires**.
- Procéder à la valorisation des ressources pédagogiques produites,
- Collaborer à la création de quelques mallettes pédagogiques pour des ateliers hors les murs, pour des ressources en classe ou dans le cadre d'expositions itinérantes,

- Promouvoir la participation des classes aux différentes actions menées par la structure envers les scolaires et aux opérations nationales ou académiques relatives à l'histoire, la mémoire et de façon plus générale à l'éducation artistique et culturelle. Proposer de nouvelles actions dans cette optique,
- Contribuer avec l'ensemble des professeurs-relais de la DAAC, progressivement mis en réseau, à la réflexion globale portant sur les actions de formation dans le cadre du PEAC,

Une certification complémentaire en histoire des arts serait appréciée.

Les candidatures motivées, accompagnées d'un curriculum vitæ, **seront adressées à la DAAC pour le 25 septembre date butoir (daac@ac-normandie.fr).**

Elles seront examinées par la délégation académique à l'action culturelle, le ou les IA-IPR de référence et par la structure culturelle concernée.

Les candidats pourront avant de transmettre leur candidature contacter si besoin la DAAC et les responsables du service des publics des Archives.